



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PRÉFET DE LA DORDOGNE

Direction de la citoyenneté et de la légalité

Bureau du contrôle budgétaire et des dotations de l'État

RAPPORT A LA COMMISSION D'ÉLUS

**DOTATION D'ÉQUIPEMENT
DES TERRITOIRES RURAUX**

**DOTATION DE SOUTIEN
A L'INVESTISSEMENT LOCAL**

EXERCICE 2021

DSIL 2021

SOMMAIRE

I. Modalités de gestion de la DSIL..... page 29

- 1- Modalités de gestion.....page 29
- 2- Information renforcée.....page 29

II. Dotation 2021.....page 29

- 1- La DSIL en région Nouvelle-Aquitainepage 29
- 2- Nature des projets éligibles.....page 29
- 3- Priorités de la programmation DSIL.....page 30

III Bilan de la programmation 2021..... page 30

- 1- La DSIL en Dordogne page 30
- 2- Répartition par axes et thématiques prioritaires..... page 31
- 3- Liste des opérations programmées.....page 32 - 38

I – Modalités de gestion de la DSIL

Modalités de gestion

La DSIL a été créée en 2016 pour apporter un soutien aux communes et groupements de communes dans leurs projets d'investissement.

Ses règles de répartition sont codifiées à l'article L.2334-42 du code général des collectivités territoriales (CGCT)

Sont concernés par cette dotation d'investissement toutes les communes et tous les EPCI à fiscalité propre ainsi que les pôles d'équilibre territoriaux et ruraux (PETR) et les maîtres d'ouvrage autres, désignés dans le cadre d'un contrat signé avec l'Etat ;

La DSIL est programmée et attribuée par le niveau régional, sur proposition du préfet de département. Elle a vocation à financer des opérations qui s'inscrivent dans le cadre de priorités thématiques et nationales définies par la loi. Celles-ci sont suffisamment larges pour s'adapter aux besoins locaux, tout en concourant aux objectifs de l'État en matière d'aménagement et de cohésion des territoires.

Une information renforcée auprès des élus et citoyens

Les obligations d'information et de transparence qui s'appliquent à la DSIL ont été renforcées depuis plusieurs années.

Les préfets de département présentent à la commission DETR, en début d'année, les orientations que la préfète de région prévoit de mettre en œuvre en ce qui concerne la DSIL. De plus, un rapport faisant le bilan de l'utilisation de la DSIL sur l'exercice précédent est transmis aux parlementaires et présenté en commission DETR. Enfin, comme pour 2020, la liste des opérations ayant bénéficié d'une subvention au titre de la DSIL ainsi que le montant des projets et de la subvention allouée sont publiés sur le site internet de la préfecture de région au 30 septembre 2020 puis au 30 janvier 2022 en cas de liste complémentaire.

Enfin, depuis la loi « Engagement et proximité », chaque collectivité ou groupement de collectivité qui a bénéficié de subventions de l'État a obligation de publier son plan de financement et l'afficher de manière visible et pérenne pendant la durée de l'opération et à son issue, sur l'opération en question.

II – Dotation 2021

L'enveloppe de 570 millions d'euros d'autorisations d'engagement ouverte par la loi de finances initiale de 2021 est répartie entre les régions de métropole et d'outre mer, ainsi que le département de Mayotte pour

65 % au pro rata de leur population et pour 35 % en fonction de la population située dans une unité urbaine de moins de 50 000 habitants.

L'objectif de cette répartition est d'apporter un soutien privilégié aux régions dans lesquelles se concentrent les collectivités de taille modeste qui peuvent rencontrer davantage de difficultés à mobiliser les financements nécessaires aux projets structurants.

La DSIL en région Nouvelle-Aquitaine

La Préfète de Région a été désignée responsable de la gestion des crédits DSIL qui lui ont été délégués . Ainsi ont été répartis :

***32 088 683 €** au titre de la DSIL exceptionnelle pour la relance dans les territoires.

***48 729 128 €** correspondant à la DSIL de droit commun

***58 258 843 €**, au titre de la DSIL consacrée au soutien à la rénovation énergétique des bâtiments des collectivités territoriales.

***Soit un total de 139 076 654 €** délégués au titre de l'année 2021, en Nouvelle-Aquitaine contre 82 911 953 € en 2020 et 50 115 998 € en 2019.

Nature des projets éligibles

*** DSIL exceptionnelle**

Face à l'épidémie de COVID 19 et à ses conséquences économiques, la priorité du Gouvernement a été d'engager le plan France Relance. Dans ce cadre, la DSIL 2021 a été majorée d'un milliard d'euros.

Cette enveloppe qui vise à accompagner un effort de relance rapide et massif des projets des communes et de leurs groupements concerne des projets :

- Relatifs à la transition écologique
- Ayant trait à la résilience sanitaire
- Visant à soutenir la préservation du patrimoine public historique et culturel, classé et non classé

*** au titre des grandes priorités thématiques (6 familles d'opération) :**

Ces thématiques sont identiques à celles qui existent depuis 2018 :

- le développement écologique des territoires, la qualité du cadre de vie, la rénovation thermique, la transition énergétique, le développement des énergies renouvelables
- la mise aux normes et la sécurisation des équipements publics,

- le développement d'infrastructures en faveur de la mobilité ou en faveur de la construction de logements,
- le développement du numérique et de la téléphonie mobile,
- la création, la transformation et la rénovation des bâtiments scolaires,
- la réalisation d'hébergements et d'équipements publics rendus nécessaires par l'accroissement du nombre d'habitants.

* au titre de la DSIL rénovation énergétique:

Cette enveloppe, créée dans le cadre du Plan de relance, a vocation à financer, les projets de rénovation énergétique des bâtiments des communes et des EPCI à fiscalité propre afin de les aider à diminuer leur consommation énergétique.

Démarches contractuelles avec l'Etat

La loi prévoit que la DSIL est également destinée à financer la réalisation d'opérations visant au développement des territoires ruraux inscrites dans un contrat. Les subventions attribuées à ce titre pourront appuyer la réalisation d'opérations destinées au développement des territoires ruraux inscrites dans les CRTE.

Par ailleurs, la DSIL prend en compte les engagements de l'État dans le cadre de démarches contractuelles telles que le CRTE, Action Coeur de Ville, Petites Villes de Demain, France Services, CPER et Territoires d'industrie.

III – Bilan de la programmation 2021

La DSIL en Dordogne

La Dordogne a bénéficié, en 2021, d'une enveloppe de **10 960 610 €** :

* Dsil exceptionnelle : **3 187 657 €**

* Dsil de droit commun : **3 745 169 €**

* Dsil rénovation énergétique : **4 027 784 €**

99 dossiers sur 168 déposés ont été retenus. Le taux de satisfaction est de 59 %.

Sur proposition du préfet de la Dordogne, la Préfète de région a validé 99 opérations représentant **48 537 072 €** d'investissement. Soit un taux de concours moyen de 1 pour 4,4.

IV – Le Cumul des subventions DETR-DSIL 2021

En 2021, le cumul des subventions DETR et DSIL pour la Dordogne représente la somme de 25 886 156 €. Il est en progression de 26,56 % par rapport à l'année 2020.

Au total, ce sont 437 dossiers qui ont été retenus sur 623 déposés, soit un taux de satisfaction de 70,14 %.

Le taux moyen d'intervention est de 59 236 €. En 2020, le cumul des subventions DETR et DSIL pour le département de la Dordogne s'élevait à 20 452 491 €, pour 268 opérations. Le taux moyen d'intervention s'élevait à 76 315 €.

Répartition de la dotation DSIL 2021 par axes et thématiques prioritaires

	Thématiques Prioritaires	Nombre d'Opérations	Montant Investissement HT	Montant de la subvention	Part de la Dotation %
DSIL DROIT COMMUN	Transition écologique	2	1 610 500,00 €	370 169,00 €	9,88 %
	Action coeur de ville	2	22 150 000,00 €	3 300 000,00 €	88,11 %
	Mise aux normes Et sécurisation	1	127 604,65 €	75 000,00 €	2,01 %
		5	23 888 104,65 €	3 745 169,00 €	100,00 %
DSIL EXCEPTIONNELLE	Transition écologique	2	5 666 666,00 €	949 999,80 €	29,80 %
	Préservation patrimoine Historique et culturel	12	4 732 273,69 €	1 513 120,64 €	47,47 %
	Résilience sanitaire	7	2 739 372,60 €	724 536,56 €	22,73 %
		21	13 138 312,29 €	3 187 657,00 €	100,00 %
DSIL RENOVATION THERMIQUE	PERIGUEUX	15	3 724 910,00 €	1 276 332,95 €	31,68 %
	BERGERAC	28	4 980 186,62 €	1 627 591,34 €	40,41 %
	SARLAT	7	454 038,06 €	163 604,07 €	4,06 %
	NONTRON	23	2 351 521,03 €	960 255,64 €	23,85 %
		73	11 510 655,71 €	4 027 784,00 €	100,00 %
	TOTAL	99	48 537 072,65 €	10 960 610,00 €	

LISTE DES OPERATIONS BENEFICIANT DE LA DSIL 2021

DROIT COMMUN

Contrat Etat	Collectivité	Opération	Dépense subventionnable	Montant de la subvention
Plan Action Coeur de Ville	CAB	Centre évènementiel	5 000 000,00 €	1 300 000,00 €
Plan Action Coeur de Ville	CA LE GRAND PERIGUEUX	Création du Pôle Aliénor – Pôle des services mutualisés	17 150 000,00 €	2 000 000,00 €
	PERIGUEUX	Plan de végétalisation " un jour, un arbre" – tranche 1	610 500,00 €	170 169,00 €
	PERIGUEUX	Création d'une ferme municipale – tranche 1 : restructuration des serres municipales	1 000 000,00 €	200 000,00 €
	PORT STE FOY ET PONCHAPT	Réfection de l'espace public Rue de la Rouquette	127 604,65 €	75 000,00 €
Total			23 888 104,65 €	3 745 169,00 €

LISTE DES OPERATIONS BENEFICIANT DE LA DSIL 2021

DSIL EXCEPTIONNELLE

Collectivité	Thématique	Opération	Dépense subventionnable	Montant de la subvention
BERGERAC	Préservation patrimoine Historique et culturel	Réhabilitation d'un ancien hôpital de jour en maison annexe des associations	496 000,00 €	148 800,00 €
CCVDFB	Préservation patrimoine Historique et culturel	Réhabilitation de la Tour de l'Archevêché	1 120 300,00 €	372 835,84 €
CC PAYS DE BELVÈS	Préservation patrimoine Historique et culturel	Reconversion de l'ancien lycée de Belvès, en tiers lieu- Aménagement d'un espace de travail partagé à dominante culturelle Tranche 1	1 575 700,00 €	551 495,00 €
CC DRONNE ET BELLE	Préservation patrimoine Historique et culturel	Poursuite des travaux du site de l'abbaye de Brantôme : travaux de confortement Et de mise en valeur du site (phase 2)	105 000,00 €	42 000,00 €
CUBJAC-AUVÉZÈRE VAL D'ANS	Préservation patrimoine Historique et culturel	Rénovation de la toiture de l'église	74 609,00 €	29 843,60 €
STE CROIX-DE-MAREUIL	Préservation patrimoine Historique et culturel	Restauration de l'église (1ère tranche)	86 000,00 €	34 400,00 €
PERIGUEUX	Préservation patrimoine Historique et culturel	Valorisation du patrimoine gallo-romain tranches conditionnelles n°2 et n°3	500 246,00 €	150 073,80 €
JUMILHAC-LE-GRAND	Préservation patrimoine Historique et culturel	Réhabilitation de l'église	34 648,00 €	17 324,00 €
SAINT AQUILIN	Préservation patrimoine Historique et culturel	Réfection de la toiture du presbytère accolée à l'église inscrite monument historique	7 040,00 €	7 040,00 €
GRAND BRASSAC	Préservation patrimoine Historique et culturel	Travaux de restauration générale intérieure de l'église de Grand-Brassac	354 087,50 €	64 647,60 €
SAINT PRIVAT EN PERIGORD	Préservation patrimoine Historique et culturel	Restauration de l'église de la commune historique de Festalemps	235 848,44 €	58 962,11 €
LA TOUR-BLANCHE-CERCLES	Préservation patrimoine Historique et culturel	Réfection de la couverture du chœur de l'église en Lauze - La Tour-Blanche	142 794,75 €	35 698,69 €
RIBERAC	Résilience sanitaire	Travaux Assainissement 2021-2023 1ère tranche	986 025,00 €	246 506,25 €
VILLETUREIX	Résilience sanitaire	Réhabilitation du système de collecte des eaux usées et des postes de refoulement	550 000,00 €	137 500,00 €
CAB	Résilience sanitaire	Réhabilitation du réseau de collecte des eaux usées – Creysse	200 000,00 €	60 000,00 €
GARDONNE	Résilience sanitaire	Extension du réseau d'assainissement tranche 3 – phase 2	305 580,00 €	100 006,84 €
SERRES ET MONTGUYARD	Résilience sanitaire	Projet d'assainissement collectif dans le bourg	455 000,00 €	91 000,00 €
CC ISLE LOUE AUVÉZÈRE	Résilience sanitaire	Gestion des eaux pluviales à Excideuil et St Martial d'Albarède : sécuriser les infrastructures de distribution d'eau potable, d'assainissement et de gestion des eaux pluviales	29 767,60 €	14 883,80 €
CA LE GRAND PERIGUEUX	Transition écologique	Aménagement de la base de loisir de Neufont	5 000 000,00 €	750 000,00 €
CAB	Transition écologique	Aménagement velo-route voie verte v91 tranche 2021	666 666,00 €	199 999,80 €
PORT SAINTE FOY & PONCHAT	Autre	Construction d'une maison médicale	213 000,00 €	74 639,67 €
TOTAL GENERAL			13 138 312,29 €	3 187 657,00 €

LISTE DES OPERATIONS BENEFICIANT DE LA DSIL 2021

DSIL RENOVATION THERMIQUE

Collectivité	Opération	Dépense subventionnable	Montant de la subvention
CHALAGNAC	Changement des chauffages de l'école et de la salle des fêtes	23 247,00 €	9 667,75 €
CHANTERAC	Rénovation énergétique de la salle des fêtes et construction d'une halle sportive et culturelle	538 899,00 €	215 559,60 €
CC PAYS DE SAINT AULAYE	Rénovation énergétique, écoles maternelles de La Roche-Chalais et de St Aulaye, et du restaurant scolaire de St Aulaye	235 854,00 €	94 341,60 €
ALLEMANS	Amélioration énergétique bâtiment mairie	36 840,00 €	14 736,00 €
MONTREM	Réfection chauffage et ventilation vestiaire du football et remplacement chaudière de la mairie	25 586,00 €	10 234,40 €
PERIGUEUX	Réhabilitation de l'Ecole André Boissière	1 590 000,00 €	477 000,00 €
SAINT LOUIS EN L ISLE	Réhabilitation de la salle du FOYER RURAL 2ème tranche : Isolation- Peinture- Chauffage	49 469,00 €	19 787,60 €
SANILHAC	Réhabilitation énergétique du groupe scolaire des Cébrades	550 000,00 €	165 000,00 €
TRELISSAC	Remplacement des menuiseries des écoles	97 633,00 €	39 053,20 €
VERGT	Rénovation énergétique de l'école maternelle	54 659,00 €	21 863,60 €
VILLETUREIX	Ecole mise aux normes accessibilité et travaux de rénovation thermique	89 168,00 €	35 667,20 €
VAL DE LOUYRE ET CAUDEAU	Réhabilitation et rénovation énergétique de 3 logements	297 000,00 €	118 800,00 €
COULOUNIEIX CHAMIERES	Réfection de la toiture et des menuiseries de la salle Gérard Philippe	62 500,00 €	25 000,00 €
PETIT BERSAC	Travaux de rénovation du logement communal	31 715,00 €	12 686,00 €
SAINT PAUL SUR LIZONNE	Réfection de la toiture de la salle des fêtes et changement des menuiseries de bâtiments communaux	42 340,00 €	16 936,00 €

BARDOU	Rénovation thermique logement et local mairie	24 954,94 €	9 981,98 €
BOISSE	Isolation thermique de la salle des fêtes	49 257,00 €	19 702,80 €
BUISSON DE CADOUIN (LE)	Chauffage & eau-chaude restaurant scolaire maternel	14 312,40 €	5 724,96 €
CAB	Travaux de restructuration de l'ALSH de Toutifaut-Bergerac	1 991 000,00 €	398 200,00 €
CAB	Travaux de rénovation énergétique - Remplacement des menuiseries-Crèche Bellegarde	47 606,00 €	19 042,40 €
CAB	Travaux de ventilation – crèche Bellegarde	27 488,61 €	10 995,44 €
CAB	Travaux de rénovation énégetique - remplacement des menuiseries – crèche Polis	79 564,00 €	31 825,60 €
CAB	Travaux de rénovation énergétique - Remplacement chaudière fioul - Isolation siège de la CAB	115 000,00 €	46 000,00 €
CAB	Travaux de rénovation énergétique-remplacement chaudière fioul - Maison blanche – CAB	67 500,00 €	27 000,00 €
COUZE et SAINT FRONT	Rénovation thermique du logement communal	15 519,78 €	9 311,87 €
FORCE (LA)	Rénovation thermique logements communaux des giralds	76 375,00 €	30 550,00 €
FORCE (LA)	Rénovation du système de chauffage du groupe scolaire	33 015,00 €	6 603,00 €
LAVALADE	Travaux d'amélioration des bâtiments communaux	26 688,72 €	12 009,92 €
LEMBRAS	Réhabilitation de l'ancienne école maternelle et restaurant scolaire – [abandon chauffage fioul + huisserie + isolation)	400 000,00 €	120 000,00 €
MONMADALES	Rénovation mairie – remplacement chaudière fioul – couverture bâtiment – peinture	30 485,66 €	12 194,26 €
MOULEYDIER	Rénovation énergétique de l'école Jean Bouysset	44 856,00 €	26 913,60 €
MOULEYDIER	Rénovation énergétique rez de chaussée facade nord de la mairie	12 613,00 €	7 567,80 €
PORT SAINTE FOY & PONCHAPT	Rénovation & agrandissement foyer municipal Jacques Prévert	585 400,00 €	234 160,00 €

PRIGONRIEUX	Remplacement des menuiseries de l'école élémentaire	28 300,00 €	11 320,00 €
SAINT AGNE	Amélioration de l'isolation et du système de chauffage des bâtiments communaux	95 265,75 €	38 106,30 €
SAINT ANTOINE DE BREUILH	Isolation et réduction hauteur sous-plafond du bâtiment principal de l'école Pierre Tillet	70 954,76 €	28 381,90 €
SAINT AVIT SENIEUR	Rénovation énergétique de l'école – isolation combles – Pose pompe a chaleur remplacement des fenêtres	24 095,18 €	10 842,83 €
SAINT MARTIN DE GURSON	Rénovation énergétique des bâtiments communaux (logements locatifs suppression convecteurs électriques)	20 000,00 €	9 000,00 €
SAINT PIERRE D'EYRAUD	Travaux d'amélioration énergétique maternelle – Pour installation géothermie en 2022	212 600,00 €	106 300,00 €
SAINT SEURIN DE PRATS	Changement huisseries salle du conseil et de la mairie	12 405,00 €	4 962,00 €
SAINT VIVIEN	Rénovation thermique ancien logement école	56 475,00 €	22 590,00 €
URVAL	Remplacement de la chaudière du garde barrière	3 954,82 €	1 779,67 €
VELINES	Réhabilitation et mise en accessibilité de la mairie	814 500,00 €	366 525,00 €
AUDRIX	Rénovation et amélioration énergétique Bâtiments communaux	30 425,00 €	10 648,75 €
DAGLAN	Rénovation énergétique et mise aux Normes de l'école primaire	161 710,00 €	56 598,50 €
DAGLAN	Rénovation énergétique de Quatre logements	73 934,00 €	25 876,90 €
LARDIN SAINT LAZARE (LE)	Programme d'économie d'énergie pour le chauffage de l'ancienne mairie et l'accumulateur d'eau chaude du restaurant	20 874,00 €	8 349,60 €
PRATS DE CARLUX	Réaménagement et rénovation énergétique du secrétariat de mairie	103 300,00 €	41 320,00 €
SALIGNAC EYVIGUES	Projet de remplacement des huisseries du pôle de services publics	16 718,06 €	6 687,22 €
ST CYPRIEN	Réhabilitation thermique du petit foyer	47 077,00 €	14 123,10 €
BIRAS	Amélioration du chauffage à l'école	8 049,92 €	3 265,27 €

BOURDEILLES	Réfection et isolation de la toiture des écoles	24 695,11 €	9 878,04 €
BRANTÔME-EN-PÉRIGORD	Rénovation énergétique : modernisation de l'éclairage intérieur de l'école élémentaire	41 673,00 €	18 752,85 €
BUSSEROLLES	rénovation d'un logement communal : Amélioration des performances énergétiques	40 000,00 €	16 000,00 €
CCILAP	Rénovation énergétique dans deux logements Conventionnés à Dussac	83 133,51 €	24 366,43 €
CC DRONNE ET BELLE	Rénovation énergétique de deux logements à La Gonterie-Boulouneix	23 575,00 €	10 137,25 €
CC PÉRIGORD-LIMOUSIN	Rénovation énergétique centre de loisirs et école maternelle	100 000,00 €	40 000,00 €
CORGNAC SUR L'ISLE	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments scolaires	172 100,00 €	103 260,00 €
COULAURES	Renouvellement du chauffage au foyer Rural de la commune	26 358,80 €	11 861,46 €
CUBJAC-AUVÉZÈRE-VAL D'ANS	Remplacement de la chaudière à fuel ainsi que du chauffe-eau électrique par une pompe à chaleur et chauffe-eau thermodynamique à l'école	32 267,00 €	12 906,80 €
EXCIDEUIL	Remplacement des menuiseries de la mairie et des salles d'activité au bâtiment Municipal « Ciella »	34 030,00 €	13 612,00 €
MAREUIL-EN-PÉRIGORD	Remplacement des chaudières fioul en pompes à chaleur dans des logements sur les communes déléguées de Vieux-Mareuil et Monsec	45 695,69 €	18 278,28 €
MAREUIL-EN-PÉRIGORD	Remplacement des fenêtres et volets (3e phase)	73 189,25 €	32 935,16 €
MAREUIL-EN-PÉRIGORD	Rénovation énergétique d'un logement Communal à Vieux-Mareuil	31 366,33 €	14 114,85 €
MILHAC-DE-NONTRON	Construction d'un atelier de réparation mécanique automobile avec des panneaux photovoltaïques	38 800,00 €	9 700,00 €
NONTRON	Remplacement des menuiseries de l'école Gambetta et de l'ancien tribunal d'instance	166 934,85 €	66 773,94 €
PAYZAC	Travaux de rénovation énergétique des bâtiments publics	41 241,85 €	16 496,74 €
ST JORY-DE-CHALAIS	Rénovation énergétique des logements communaux	35 300,00 €	14 120,00 €
ST MÉDARD-D'EXCIDEUIL	Projet de restructuration de l'école par la création du pôle de services pour la jeunesse et les adultes	85 963,89 €	34 385,56 €

ST PAUL-LA-ROCHE	Rénovation énergétique de la salle polyvalente	64 677,58 €	25 871,03 €
ST PIERRE DE CÔLE	Travaux de couverture et d'isolation de la mairie et de l'école	66 392,05 €	26 556,82 €
THIVIERS	Rénovation de l'ancien gymnase et du chauffage	1 021 600,00 €	408 640,00 €
THIVIERS	Rénovation de la toiture de l'école primaire et changement de la chaudière	94 477,20 €	28 343,16 €
TOTAL GENERAL		11 510 655,71 €	4 027 784,00 €